

1

## Quelle est ma situation en 2026 ?

|                                                                                                                                  | INDIVIDUEL | COUPLE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|
| Jeune diplômé(e) 2026 (3A)                                                                                                       | 20 €       |        |
| Diplômé(e) en 2024 ou 2025<br>Hors poste, diplômé(e) en 2021, 2022 ou 2023                                                       | 35€        | 55€    |
| En activité, diplômé(e) en 2021, 2022 ou 2023<br>Hors poste, diplômé(e) en 2020 ou avant<br>Retraités<br>Prélèvement Automatique | 75€        | 110€   |
| En activité, diplômé(e) en 2020 ou avant                                                                                         | 105€       | 160€   |

2

## Que comprend ma cotisation ?

VALABLE du 1<sup>er</sup> déc 2025 au 31 décembre 2026 !!

Conseils      Annuaire      UniAgro

**CONVIVIALITE**      **PARTAGE**

Assemblée Générale      Contribution      Planète Agro

Entretien individuel      **RESEAUX**      Webinars

**DECOUVERTE**      Journée des Diplômés      **CARRIERE**

Groupes régionaux      Ateliers      Conférences

Offres

3

## Comment régler ma cotisation ?

**Prélèvement  
Automatique**

- **Tarif unique 75€** (110€ pour les couples) prélevé en une ou trois fois à date fixe
- Envoi du bulletin d'adhésion (p. 2), du RIB et du formulaire scanné (p. 3) à [anaensaia@uniagro.fr](mailto:anaensaia@uniagro.fr)
- À faire une seule fois

**Carte  
Bancaire**

- Paiement en une fois sur [www.anaensaia.org](http://www.anaensaia.org)
- À refaire tous les ans

**Chèque**

- 1 chèque libellé à l'ordre de ANAENSAIA
- Remplir le bulletin d'adhésion (p. 2)
- Envoi chèque + bulletin à : ENSAIA - Anciens élèves / 2, avenue de la Forpet de Haye / TSA 40602 / 54518 VANDOEUVRE CEDEX

4

## Qui suis-je, en 2026 ?

|                      | INDIVIDUEL | COUPLE |
|----------------------|------------|--------|
| NOM                  |            |        |
| PRENOM               |            |        |
| PROMO (sortie)       |            |        |
| ADRESSE POSTALE      |            |        |
| Email                |            |        |
| Je cotise...         | €          | €      |
| Je fais un don de... | €          | €      |
| TOTAL                | €          |        |

- ☐ J'autorise l'équipe de l'Anaensaia à mettre à jour mes coordonnées dans l'Annuaire

5

## Des questions ?

- « je n'arrive pas à me connecter à mon espace personnel »
- « je ne retrouve pas mon mot de passe et mon identifiant »
- « je souhaite recevoir les activités du groupe de ma région »
  - « je souhaite participer à des entretiens individuels »
  - « je souhaite publier une offre d'emploi sur le site »

.....

Un contact : [anaensaia@uniagro.Fr](mailto:anaensaia@uniagro.Fr)  
Rends-toi vite sur : [www.anaensaia.org](http://www.anaensaia.org)

**Simplifiez-vous la vie  
avec le prélèvement automatique !**

## Payer sa cotisation en une ou trois fois, Une formule gagnante en 2026!

Si vous êtes diplômés depuis plus de deux ans, vous avez tout intérêt à opter pour le prélèvement automatique.

Cette solution vous permet de bénéficier du tarif unique de 75€ (110€ pour les couples) avec l'ensemble des services inclus.

Souple et simple à gérer, cette solution offre de nombreux avantages, pour vous et votre association :

- ❖ Le règlement de la cotisation en 1 ou 3 fois
- ❖ La possibilité de revenir chaque année à un autre mode de paiement
- ❖ Une meilleure visibilité de notre trésorerie (un socle de fidèles cotisants)

Si vous souhaitez adopter cette solution de paiement :

- Remplissez le bulletin d'adhésion joint
- Sur le mandat ci-dessous, cochez le mode de prélèvement sur votre compte postal ou bancaire :
  - en une seule fois (prélèvement effectué le 1<sup>er</sup> mars, juin ou octobre en fonction de la date de réception du coupon)
  - en trois tiers les 1<sup>er</sup> mars, juin et octobre (sous réserve de réponse avant le 13 février 2026)
- Reportez sur le mandat ci-dessous le montant total à prélever. **Vous pouvez compléter votre adhésion d'un don du montant de votre choix.**
- Complétez, datez et signez le mandat de prélèvement automatique SEPA ci-dessous
- Adressez dès aujourd'hui :

- le coupon d'adhésion complété
- le mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé
- et un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

... ou scannez simplement le tout et renvoyez-le à [anaensaia@uniagro.fr](mailto:anaensaia@uniagro.fr)

**ANAENSAIA - Cotisation 2026 par prélèvement automatique**  
**Mandat de prélèvement SEPA**

à retourner dûment complété et signé, accompagné de ton bulletin d'adhésion et d'un Relevé d'identité bancaire

Je choisis de cotiser à l'**ANAENSAIA** par prélèvement automatique sur mon compte postal ou bancaire :

☐ **O en une seule fois** (prélèvement effectué les 1<sup>er</sup> mars, juin ou octobre, en fonction de la date de réception de ce coupon)

☐ **O en trois fois** sous réserve de réponse avant le 13 février 2026 (prélèvements effectués les 1<sup>er</sup> mars, juin et octobre)

**Montant total du prélèvement :** ..... €

---

**Bénéficiaire :** Fédération UniAgro - 5 quai Voltaire – 75007 Paris

**Identifiant Créancier SEPA (ICS) :** **FR48 ZZZ 427 595**

---

**Mes coordonnées :**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

---

**Mon compte bancaire :**

Número d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

**Etablissement teneur de mon compte :**

NOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

---

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez UniAgro à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'UniAgro. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

---

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature : .....